

NATURE ET LOGIS
Société Anonyme au capital de 450 210,52
Siège social : Rue de Touraine - 72190 SAINT PAVACE
512 953 100 RCS LE MANS

RESULTAT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

NATURE ET LOGIS annonce aujourd'hui les résultats de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 16 octobre 2019 pour un montant de 435 254,08 euros (prime d'émission incluse) par voie d'émission de 43 352 actions émises au prix de 10,04 euros (soit 1,34 euros de nominal et 8,70 euros de prime d'émission).

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 14 novembre 2019, 40 448 actions NATURE ET LOGIS (FR0013344223) ont été souscrites sur les 43 352 actions offertes, soit un taux de 93,30 %.

17 892 actions ont été souscrites à titre irréductibles (dont 17524 actions l'ont été pas compensation de créance) représentant 41,27 % des actions nouvelles initialement offertes et 44,23 % des actions nouvelles émises. La demande à titre réductible a porté sur 22 556 actions (dont 20 819 actions souscrites par compensation de créance) et sera en conséquence intégralement satisfaite.

Conformément à l'article L 225-134 du Code de commerce le conseil d'administration a décidé de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues .

Le montant final brut de l'opération s'élève à 406 097,92 euros correspondant à l'émission de 40 448 actions nouvelles.

Le règlement livraison des action nouvelles interviendra le 21 novembre 2019 et la date de paiement et de cotation des actions nouvelles est fixée au 21 novembre 2019.

A l'issue de cette opération le capital social de NATURE ET LOGIS sera donc de 504 410,84 euros et sera composé de 376 426 actions de 1,34 euros de valeur nominale chacune.